



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MERCREDI 31 OCTOBRE 2012 A 20H00
SALLE BONNET A BULLET**

Présidence : Antoine WILLER

ORDRE DU JOUR :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Procès-verbal de la séance du Conseil du 2 mai 2012
3. Procès-verbal de la séance du Conseil du 13 septembre 2012
4. Communications du Président du Conseil
5. Communications du Comité directeur
6. Examen et adoption du budget 2013
7. Divers et propositions individuelles
8. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance

APPEL :

<u>Présents :</u>	Assemblée générale :	39 membres
	Comité Directeur :	5 membres
	But optionnel « eau » :	36 membres
	Communes	16
<u>Excusés :</u>	Assemblée générale :	5 membres
	Comité	2 membres
	Commune	1
<u>Absents :</u>	Assemblée générale :	9 membres

Le président salue les membres du Conseil et le Comité ainsi que la présence de M. Patrick Jordan, Président du Codir Protection Civile Orbe, M. Claude Rutishauser, Major Protection Civile Orbe-Grandson et Mme Vanotti, Secrétaire.

Il mentionne les documents envoyés avec la convocation et précise que, selon nos statuts, les conditions sont requises pour que le Conseil puisse délibérer valablement pour les buts principaux et le but optionnel.

Il informe que M. Tristan Gratier de Corcelles-près-Concise, ayant été nommé deux jours avant ne participe pas et sera assermenté lors de la prochaine séance du Conseil.

L'ordre du jour est accepté.

Assermentations

Nouveaux membres :

- Mme Christiane Gris de Bonvillars
- Mme Geneviève RoCHAT de Ste-Croix
- M. Stéphane Silvani de Mutrux

Les membres du Conseil se lèvent et le Président procède à l'assermentation.

Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 2 mai 2012 et du 13 septembre 2012

Il n'y a ni remarque ni question, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Communications du Président du Conseil

Aucune

Communications du Comité directeur

M. Jean-Daniel Cruchet prie le Conseil d'excuser l'absence de Mme Christine Leu, M. Pierre Marro et de M. Philippe Duvoisin.

Protection civile :

Il salue galement les trois représentants de la Protection Civile d'Orbe avec laquelle l'ACRG vient de signer un contrat de collaboration.

Il précise que M. Raphaël Graf a débuté son activité au 1^{er} octobre 2012 avec satisfaction, la collaboration avec son supérieur se passe très bien. A l'issue de sa période d'essai en fin d'année, son contrat lui sera confirmé.

Santé et sécurité au travail :

Les audits des communes de Ste-Croix et Grandson ont été réalisés, en attente des rapports. Les prochaines communes Concise et Bulle seront visitées fin 2012, début 2013.

Les petites communes suivront de manière à ce que le processus soit terminé avant les vacances d'été 2013. Philippe Duvoisin reste en charge du dossier.

Surveillance des chantiers :

Suite aux remarques émises par la Commission de gestion au sujet du problème de communication, le Comité en a pris bonne note et fera le nécessaire pour améliorer les retours d'information aux Municipalités, le système actuel n'étant pas assez satisfaisant. Il rappelle que les Municipalités restent responsables de la sécurité des chantiers.

La commune de Valeyres-sous-Montagny s'est approchée de l'ACRG pour lui confier la surveillance des chantiers sur son territoire. Le Comité étudie actuellement une proposition de contrat ou convention. Le Conseil sera tenu informé de la suite de ce dossier.

But eau :

L'étude sur l'approvisionnement en temps de crise est en cours ainsi que la réorganisation de l'ACRG. Ces deux mandats d'ingénieurs sont obligatoires pour l'ACRG et les montants ne sont pas exceptionnels. Le Comité a donc décidé de n'établir aucun préavis ni de créer de commission, mais de les intégrer au budget. La Commission de gestion en a été informée.

L'AEC fait partie intégrante du PDRDE. Celui-ci n'obtiendra pas d'approbation finale tant que le document de l'AEC ne sera pas fourni. Cette étude a pour but, selon la loi et basée sur des directives de la SSIGE, d'évaluer les crises possibles, de décrire la réponse à apporter à ces crises, d'évaluer la sécurité des ouvrages et de faire des propositions d'amélioration. Mandat de chf 28'880.- hors TVA, intégrés au budget 2013.

Pour la réorganisation de l'ACRG, il apparaît nécessaire de créer une clé de répartition pour le financement des ouvrages. La plupart des ouvrages ont une vocation intercommunale ou interrégionale. Les conventions liant l'ACRG aux communes ne pourront plus s'appliquer. Certains points essentiels seront à revoir, tels que la propriété des ouvrages et leur exploitation. Cette étude déterminera qui assume les charges : ACRG, communes ou SAGENORD. Ce mandat se monte à chf 20'900.- hors TVA, intégrés au budget 2013.

Question :

M. François Banderet de Champagne : demande qui se charge de la conformité en matière de bilan énergétique des bâtiments.

Réponse de Jean-Daniel Cruchet : ce mandat n'est pas confié à l'ACRG, il est du ressort des Municipalités qui doivent contrôler que l'enveloppe énergétique des bâtiments soit respectée, selon les mises à l'enquête. Le Canton pourrait être appelé dans certains cas à intervenir.

Il n'y a plus ni remarque ni question.

Examen et adoption du Budget 2012

Buts principaux :

M. Louis-Claude Villiger lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 1).
Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Le budget 2013 pour les buts principaux PC, santé et sécurité et surveillance des chantiers est adopté à l'unanimité.

But optionnel 'eau' :

M. Louis-Claude Villiger lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 2).
Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Le budget 2013 pour le but optionnel 'eau' est adopté à l'unanimité.

Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance

La Commune d'Onnens se propose d'accueillir la prochaine séance du Conseil, le Président remercie M. Jean-Paul Ferletti.

Divers et propositions individuelles

Question :

M. Claude Roulet de Mauborget : demande le résultat du crédit de chf 72'000.- accordé à la commune d'Onnens.

Réponse de Alain Portner : les travaux sont finis, les eaux usées sont sécurisées. Les dernières machines seront enlevées ce soir ou demain. Un décompte final est attendu pour la fin de l'année et la dépense ayant été plafonnée, il est fort probable que l'on soit en dessous.

Stéphane Guex, au nom de la commune de Bullet, invite les membres du Conseil à partager la verrée traditionnelle.

La séance est levée à 20h30.

le Président



Antoine Willer

la Secrétaire



Noëlle Vuillemin

Annexes : 2